

## Casque moto : tous homologués mais inégaux en termes de sécurité

### Essai comparatif de l'INC sur 12 casques moto intégraux

Si tous les casques moto sur le marché sont homologués et conformes à la norme ECE 22-05, pour autant ils sont loin d'être tous égaux en termes de protection! C'est ce que révèlent les résultats de l'essai comparatif réalisé par l'Institut national de la consommation en collaboration avec la Fondation Maif sur douze modèles de casques intégraux.

⇒ La notation des casques en fonction de leur capacité à absorber des chocs a permis de conclure que certains fabricants peuvent améliorer les performances de leurs produits en matière de sécurité. Autre point, et non des moindres, les performances en matière de résistance au choc ne sont pas corrélés au prix.

L'essai comprend notamment un test de chute : des points d'impact prévus par la norme et hors norme ont été ciblés. Les principales exigences de la norme sont respectées, mais les résultats varient suivant les marques.

Les données ont ensuite été introduites dans le modèle de tête numérique mis au point par le laboratoire ICube de l'Université de Strasbourg, spécialisé entre autres en biomécanique et en simulation numérique avec l'imagerie. Un laboratoire dont les recherches sur la protection de la tête sont soutenues par la Fondation MAIF. L'INC de son côté a travaillé sur les accélérations maximales enregistrées à la surface de chaque casque afin d'évaluer leur capacité à absorber les énergies de manière homogène autour de la tête. Le recoupement de ces deux approches aboutit à un classement des casques en fonction de leurs performances en matière d'absorption des chocs et donc de protection de la tête. Une première : jusqu'à ce jour, les consommateurs français n'avaient jamais eu accès à ces informations.

Les conclusions de cet essai militent en faveur d'une amélioration des exigences du règlement R22-05, d'une meilleure prise en compte des avancées scientifiques concernant la compréhension de la biomécanique du cerveau et surtout de la mise en place d'une grille d'information des consommateurs sur les différents niveaux de protection des casques motos commercialisés.

*Les Britanniques se sont dotés depuis 2007 d'un programme de notation Safety Helmet Assessment and Rating Programme (Sharp). Initié par le ministère des transports, il aboutit à la notation des casques de 1 à 5 étoiles, ceux qui ont le plus d'étoiles offrant une meilleure protection. Clairement cet étiquetage vise à améliorer l'information du consommateur et à faire progresser la sécurité. Un exemple qu'il serait bon de suivre.*

**Vous trouvez la vidéo Consomag sur les casques moto dès le 14 septembre ainsi que les résultats de tous les paramètres étudiés dans le magazine 60 Millions de consommateurs de septembre 2015.**

---

A propos de la Fondation Maif Première fondation d'assureur reconnu d'utilité publique, la Fondation MAIF soutient des projets de recherche fondamentale et appliquée afin de mieux connaître et prévenir les risques dans des domaines tels que les risques liés à la mobilité, les risques de la vie quotidienne, les risques numériques et les risques naturels. Depuis sa création en 1989 la Fondation MAIF a soutenu plus d'une centaine de projets de recherche. [www.fondation-maif.fr](http://www.fondation-maif.fr)

A propos de l'Institut National de la Consommation Etablissement public à caractère industriel et commercial, l'INC est un centre de recherche, d'information et d'étude sur les questions de consommation. Il a pour objet de réaliser des études et des essais comparatifs et de diffuser leurs résultats; de mettre en œuvre des actions et des campagnes d'information et des actions éducatives ; de fournir un appui technique aux organisations de consommateurs. [www.conso.net](http://www.conso.net)

A propos du laboratoire ICube de l'Université Strasbourg : Unité mixte de recherche de l'Université de Strasbourg et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). <https://icube.unistra.fr/acces/>

---

Contacts Fondation Maif : Garry Menardeau – 05 49 73 75 86 [garry.menardeau@maif.fr](mailto:garry.menardeau@maif.fr) Sylvie Le chevillier – 05 49 72 75 60 [sylvie.le.chevillier@maif.fr](mailto:sylvie.le.chevillier@maif.fr)

Contact INC : Anne-Juliette Reissier – Tél. : + 33 (0)1 45 66 20 35 [aj.reissier@inc60.fr](mailto:aj.reissier@inc60.fr)